

« Le Pierrefittois »

Des nouvelles du pays

N° 62 - Février 2022



« En ce début d'année, en raison de la situation sanitaire, la cérémonie des Vœux n'ayant pas eu lieu, je vais vous présenter les réalisations et les événements de l'année passée ainsi que les projets pour cette année.

En ce qui concerne les travaux :

- Rénovation de la cantine et création de toilette handicapé,
- Agrandissement de la mairie et création de bureaux,
- Achat d'un city-stade en 2021. Il sera installé au printemps quand la dalle sera réalisée près du stade.

Très peu d'animations durant l'année passée :

- Un concert de la P'tite Boutique à l'asile,
- Une fresque peinte sur le mur de l'ancien local technique au cimetière,
- Le ramassage des déchets autour du village un dimanche matin,
- Une exposition sur la naissance d'un monde durable,
- L'évènement des illuminations et la visite du Père Noël dans les rues.

Le personnel technique a rénové des massifs à différents endroits de la commune ainsi qu'aux entrées de la route de Salbris et Lamotte. Une rocaille a été créée devant l'Agence Postale. Il faut attendre que les plantes s'étoffent afin de voir l'effet rendu. Les charmes, route de Chaon, ont été élagués ainsi que quelques arbres dans la commune.

Nous allons continuer le remplacement des végétaux (tous les buis sont malades). Nous réfléchissons également à un nouveau style de caisses.

Depuis 2021, nous travaillons sur le projet d'ouverture du restaurant. Aujourd'hui nous sommes au stade de l'étude de faisabilité. Nous poursuivons également notre réflexion sur la viabilisation de quelques lots constructibles sur la route de Salbris.

En 2022, la fibre arrive à Pierrefitte.

En plus des projets, il ne faut pas oublier l'entretien du patrimoine communal.

Des activités culturelles sont programmées ainsi que des expositions et ateliers interactifs (robots, escape game).

Je tiens à remercier l'équipe municipale de m'accorder sa confiance et tout particulièrement mes deux adjoints, Pirkko Turunen et Michel Amiot.

Je remercie également toutes les commissions qui travaillent d'arrache-pied pour le bien vivre et l'embellissement de Pierrefitte. La commission commerce a créé un petit marché, le nombre

d'ambulants augmente, propose de multiples produits. C'est un service de proximité pour les Pierrefittois.

Je remercie aussi les commerçants qui proposent des livraisons à domicile pour aider les personnes âgées ou ne pouvant se déplacer.

Merci aux associations et à tous les bénévoles qui animent la commune. Espérons des jours meilleurs cette année.

Je remercie les agriculteurs qui entretiennent et maintiennent un territoire ouvert. Merci également à tout le secteur économique de la commune, aux écoles ainsi qu'aux agents administratifs et techniques qui assurent le fonctionnement communal.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants. Une rencontre sera organisée dès que les moments de convivialité pourront reprendre.

Dès que la situation sanitaire le permettra, une autre rencontre aura lieu avec la population pour recueillir vos avis sur le devenir des bâtiments dans la cour du restaurant et le projet du futur lotissement route de Salbris vous sera présenté.

Vous souhaitant de conserver une excellente santé, je vous assure de ma disponibilité pour vous rencontrer et être à l'écoute de vos divers problèmes.

Je vous adresse mes meilleurs vœux, à vous et à vos proches, pour cette nouvelle année qui commence ».

Bernadette COURRIOUX
Maire

Dates à retenir

05 Mars - Carnaval

12 Mars - Spectacle de Véronique Blot

29, 30 Avril et 1^{er} Mai - Musicalies

Balayage des rues

23 février - 21 avril - 07 juillet

SOMMAIRE

	Page		Page
Nous avons rencontré...	5	Les Commissions et Comités préparent...	17
Bibliothèque	7	Les infos du Conseil Municipal	19
La vie des Associations	8	État civil	27

RECRUTEMENTS SUR LA COMMUNE

SANDAYA LES ALICOURTS



Nous lançons notre campagne de recrutement pour la saison à venir.

Il y a plusieurs postes à pourvoir à partir de mars en restauration, ménage, boutique, supérette, spa, animation et espaces verts.

Les candidatures peuvent nous être adressées par mail à : recrutement.alicourts@sandaya.fr ou possibilité de se présenter directement au camping.

*Le Directeur,
Frédéric Charpentier*

BOULANGERIE STERN

La boulangerie recherche une vendeuse (15 heures par semaine) à partir du 1er août 2022.

Pour tout renseignement, téléphoner au 02 54 88 61 78.



LES BRÈVES

* **Pour le projet de reprise éventuelle du restaurant** : la société qui réalise l'étude de faisabilité nous conseille d'ores et déjà la recherche d'un partenaire cuisinier-entrepreneur. Un article dans la Nouvelle République est déjà paru et vous verrez dans le Petit Solognot plusieurs annonces en février/mars au sujet de cette recherche.

* **Pour permettre à tous les pierrefittois** qui le souhaitent de **partager des photos de Pierrefitte** publiquement, vous pouvez le faire à l'adresse suivante : [#pierrefitte-sur-sauldre](https://www.instagram.com/pierrefitte-sur-sauldre) (avec un smartphone).

* **Pour surveiller la qualité de l'air**, la Mairie a acheté trois capteurs de CO2 **pour l'école** (une pour chaque classe et une pour la salle de gym).

* **Les illuminations des fêtes de fin d'année** étaient particulièrement réussies cette année. À cette occasion, un vin chaud ou chocolat chaud était servi à la Salle des Fêtes pour une quarantaine d'adultes et une vingtaine d'enfants.



* Plaques de cochers



Les "plaques de cochers" historiques encore visibles à Pierrefitte ont été restaurées ; Vous en trouverez une sur le bâtiment du Lion d'Or et la deuxième de l'autre côté de la place en face de la boulangerie.

On ne connaît pas exactement leur date de fabrication mais dans tous les cas après 1846 car c'est à cette date que L'entreprise Bouilliant a inventé les lettres en relief sur la fonte.

Les plaques de Pierrefitte sont bien en fonte et ses lettres en relief. Les couleurs initiales et officielles étaient les lettres en blanc sur un fond bleu ciel foncé. C'est ce qui a été restitué après la rénovation. Ces plaques ont été définitivement interdites en 1946 mais dès 1870 des panneaux directionnels en zinc émaillé commençaient à remplacer ces plaques très onéreuses. Voici un petit souvenir du passé soigneusement mis en valeur à Pierrefitte.

ÉVÈNEMENTS À PIERREFITTE



Vous l'avez aimée dans « Cœur de Braco », vous l'aimerez dans son spectacle « VACHEMENT BELLE ».

Samedi 12 mars 2022, à 19h30
PIERREFITTE-SUR-SAULDRE (41 300)
Salle des Fêtes

Le spectacle pour l'amour des vaches ferrandaises. Rosalie aurait pu continuer sa vie tranquille et mettre de côté son rêve d'être agricultrice mais elle a rencontré une vache qui s'appelle Fauvette et là, une grande aventure commence. C'est parti ! Direction

l'Auvergne où, au milieu des vaches ferrandaises, elle retrouve ses racines et découvre des éleveurs guidés par la passion de cette race locale qui a bien failli disparaître. Et, comme avec ces élégantes vaches auvergnates l'amour n'est jamais bien loin, des surprises l'attendent. Mais au fait, qui a le plus de caractère : les vaches, Rosalie ou les paysans auvergnats qui ont choisi une autre voie que le productivisme ? Une seule-en-scène authentique, joyeuse et tendre, inspirée d'histoires vraies de paysans auvergnats ; de et par Véronique Blot, comédienne à l'âme rurale.

C'est l'histoire d'une vie, l'histoire d'une race de vache et l'histoire d'un pays.

<http://www.veroniqueblot.org/vache.html>

Tarif : 10 € / gratuit pour les moins de 12 ans

Informations et réservation conseillée au 06 07 15 08 19. Billetterie sur place à partir de 19h.

Application du règlement sanitaire en vigueur.

Pirkko Turunen

LES SAPEURS-POMPIERS DE PIERREFITTE

Les sapeurs-pompiers de Pierrefitte vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2022.

En décembre 2021 s'est déroulée la passation des chefs de centre en raison du départ en retraite du Lieutenant Dominique TARDIVEAU.

Lors de cette soirée, Dominique s'est vu remettre la médaille Grand Or pour ses 40 années de service ainsi que la remise de grade de Capitaine Honoraire, et Yann Guérin a reçu la médaille Or pour ses 30 ans en tant que sapeur-pompier.



Au niveau opérationnel, nous avons effectué 164 interventions :

- 145 secours à personnes,
- 3 accidents de circulation,
- 4 feux de bâtiment,
- 3 feux divers,
- 9 opérations diverses.

Depuis le 1er janvier 2022, nous avons recruté le Sapeur Adrien ANDREY qui a passé avec succès sa formation d'équipier prompt secours en début d'année.



Vous aussi, si vous voulez incorporer le centre de secours de Pierrefitte, n'hésitez pas à nous rencontrer.

*Nadège Doisne,
Chef du Centre de Secours*

SÉCURITÉ DES PERSONNES

Formation Premiers secours



Une formation aux premiers secours a été organisée fin octobre 2021 pour l'ensemble des employés de la commune. Cette formation a été conduite par le commandant Christophe Canot, moniteur de secourisme et chef du centre de secours de Nouan-le-Fuzelier.

Si vous souhaitez participer à une telle formation, faites-vous connaître en mairie au 02 54 88 63 23 ou pierrefitte.41mairie@wanadoo.fr. Le minimum de participants est 7. La formation dure toute la journée.

En cas de malaise d'une personne

Pour être parée à toutes éventualités lors d'un malaise d'une personne dans la salle des fêtes ou sur la voie publique, la commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur. Il est installé sous le porche devant l'entrée principale de la salle des fêtes et signalé également sur les panneaux indiquant la direction de la salle des fêtes.



L'appareil est très facile d'utilisation :

- Ouvrir le boîtier de protection en tirant le couvercle (l'appareil va sonner pendant quelques secondes, ne pas s'en inquiéter),
- Sortir l'appareil et retirer les gants et les patches (à l'arrière),
- Poser l'appareil par terre et l'ouvrir en tirant sur « open »,
- Ensuite c'est l'appareil qui vous guidera en disant ce qu'il faut faire.

Pirkko Turunen

NOUS AVONS RENCONTRÉ...



Aurélie BLANCHARD-JOSSE, une jeune agricultrice dynamique...

Originnaire de Pierrefitte, Aurélie, âgée de 38 ans, est très attachée à notre village.

Depuis sa tendre enfance, elle a toujours su qu'elle voulait reprendre l'affaire familiale.

Elle s'est donc donné les moyens de convaincre ses parents, à travers son parcours scolaire mais aussi professionnel.

Aurélie a donc quitté le nid, pour faire des études d'ingénieur à Clermont Ferrand en agronomie. Elle a ensuite travaillé 5 ans comme commercial agricole pour Isagri puis elle a été conseillère agri au crédit agricole durant 9 années. Toutes ses connaissances lui ont enfin permis de reprendre la ferme dès 2021.

Aurélie anime un petit marché au niveau du Passage de la Forge tous les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois.

Toute son énergie permet à ses clients de découvrir de nouveaux produits à la vente sur son stand très régulièrement mais aussi de faire venir des nouveaux commerçants à ce petit marché.

Cela permet de faire revivre le village, alors venez-y nombreux.

Aurélie vend des œufs, des poulets tous les mois, des caissettes de génisse Limousine 2 fois par an, et 1 fois par an des caissettes de veau, et des caissettes de porcs. Pour les fêtes, elle propose aussi de la volaille festive.

Pour tout renseignement, merci de contacter Aurélie sur le mail : blanchard.aurelie1@icloud.com, ou par tél au : 06 50 24 40 20.

Marie Garrec

Nouveau à Pierrefitte : Camille SAVOURÉ... et ses fruits rouges...



36 ans, fille d'agriculteurs-céréaliers dans l'Aube, Camille s'est installée, avec son mari, à Pierrefitte en 2019 comme agricultrice.

Sa formation d'Ingénieure Agricole terminée en 2008 à Angers,

elle est partie au Sénégal pour apporter ses connaissances à la production de tomates.

Puis, de retour en France à Autry-le-Châtel dans le Loiret, elle est devenue chef de culture dans la production de semences de tomates, poivrons et concombres pendant 5 ans. Elle est aujourd'hui ingénieure Recherche en production et cherche des solutions pour améliorer la qualité des graines de tomates produites.

« Cela faisait déjà un moment que j'avais commencé à réfléchir pour m'installer comme agricultrice. À partir de 2017-2018, nous nous sommes lancés avec mon compagnon Cyril à la recherche d'un lieu s'adaptant à mes projets. C'est au lieu-dit la Croix que nous avons trouvé la ferme répondant aux besoins. J'ai donc créé l'exploitation agricole en 2019. J'ai voulu faire quelque chose de différent des autres s'adaptant bien au sol acide de la Sologne. J'ai donc choisi la myrtille, produit plaisir. J'en ai planté sur 1 ha et ½. S'y ajoutent 3 000 m² de fraises, 1 800 m² de framboises et 450 m² de cassis/groseilles. Les myrtilles demandant entre 2 ans et demi à 3 ans

après plantation pour produire ses fruits, cette année commencera donc la première récolte.

Mes petits fruits sont tous plantés en pleine terre, l'eau d'arrosage est pompée dans le forage à la ferme et par l'eau de pluie. L'enherbement est limité grâce aux copeaux de bois.

Les fraises seront les premières à mûrir et à partir de mai j'ouvrirai l'exploitation pour la **libre cueillette**. Les myrtilles pourront être cueillies de fin juin jusqu'à mi-août.

Vous venez avec votre contenant, il sera pesé avant et après votre récolte pour déterminer le poids que vous aurez cueilli. Vous passerez un agréable moment au milieu des plantations en plein air.

Les jours d'ouverture prévus sont :

- * Mercredi toute la journée,
- * Vendredi en fin d'après-midi,
- * Samedi toute la journée,
- * Dimanche matin.

Les horaires précis seront déterminés un peu plus tard.

Un site Internet sera ouvert **début mai** à l'adresse suivante www.vergerdelacroix.fr

Il y aura aussi des idées cuisine des petits fruits ainsi que des informations sur ce que l'on peut voir et faire à Pierrefitte et aux alentours ».

Bienvenue à Camille Savouré et son verger, sans oublier Cyril.

Pirkko Turunen

AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

S'engager pour un monde durable

Qu'est-ce que le développement durable ?

Actuellement portée par une génération en quête de sens et plus communicante, la protection de l'environnement apparaît comme un enjeu majeur pour les prochaines décennies. Néanmoins, cette prise de conscience n'est pas récente et le concept de développement durable est apparu au début des années 1970 en réponse aux crises économiques, écologiques et sociales de la période.

En effet, le développement durable est à la confluence de 3 sujets majeurs :

- Environnemental,
- Social,
- Économique.

Il véhicule le principe que la société doit répondre à ses besoins actuels (bien vivre aujourd'hui) sans compromettre l'avenir des générations futures (bien vivre demain) pour perdurer dans l'avenir.

Il s'agit de rompre le cercle vicieux du mode de vie actuel qui surexploite les ressources de la planète vers un modèle vertueux pour tous. Il faut maintenant trouver des moyens pour arrêter d'avancer chaque année le jour du dépassement – date à laquelle l'humanité a consommé toutes les ressources que la terre peut produire en 1 an – qui est arrivé au 29 Juillet en 2021.

Dans ce cadre, on comprend que la protection de l'environnement est intégrée comme un moyen autant qu'une finalité, elle est vue comme une opportunité plus qu'une contrainte.

Avec des projets individuels et reproductibles ou des actions collectives et collaboratives, des gestes transparents voire bénéfiques pour le budget de chacun, offrons au monde un avenir !

Et ce long chemin commence par un simple pas : sensibiliser sur le sujet et partager les bonnes pratiques. Alors, que pensez-vous changer cette année ?

Amélie Lavina

BIBLIOTHÈQUE

Un service public présent à Pierrefitte pour votre plaisir au 4 rue de Chaon – Salle des Fêtes. Profitez-en.

Ouverture

Mercredi 10h-11h30
Vendredi 17h30-18h30
Samedi 10h-12h



Pour ce qui est du vendredi, comme déjà signalé, ce créneau horaire semble ne pas intéresser les pierrefittois. Quelques fois, une ou deux personnes passent, mais souvent c'est le grand vide.

La bibliothèque restera ouverte les vendredis jusqu'à l'été.

Si la fréquentation reste quasi nulle, comme aujourd'hui, nous arrêterons.

Par contre il faudra que l'on déplace l'heure sur un autre créneau, car il y a un minimum d'heures d'ouverture obligatoires selon le nombre d'habitants pour respecter la convention que nous avons signée avec la Direction de la Lecture Publique (Ministère de la Culture).

Pour répondre au mieux à vos besoins, dites-nous quels seraient le jour et l'heure qui vous intéresseraient. Venez nous voir pour nous rencontrer et en discuter.

Sinon vous pouvez appeler au 02 54 97 02 02 aux heures d'ouverture ou envoyer un message à bibliothequepierrefitte@gmail.com

La bibliothèque organisera de nombreux événements en 2022,
en espérant que les problèmes sanitaires ne viennent pas encore perturber les projets.

Pour tout public

Expositions : à l'été et l'automne. Les sujets seront déterminés plus tard.

Un escape game : c'est un jeu d'énigmes où il faut résoudre une série de casse-tête dans un temps défini pour s'échapper... de la bibliothèque.

Amies Voix : à l'automne. Nous avons découvert un après-midi de contes japonais superbe en 2021. Pas beaucoup de monde mais qualité d'exception. Donc on essaiera encore en 2022.

La cour des contes : une exposition **interactive** où les contes prennent une tout autre tournure que celle à quoi nous sommes habitués.

Les robots : à l'automne (pendant les vacances scolaires).

Pirkko Turunen, pour l'équipe de la bibliothèque
(Marie-Claude Bolinet, Roger et Joëlle Vanbaelinghem, Lucette Despré,
Sabrina Chapart, Bernadette Pétoin, Ophélie Fernandes, Amélie Lavina, Marie Garrec)



LE MOT DES MARCHEURS

Tout d'abord, au nom des membres du comité de pilotage, je vous souhaite une belle année 2022.

Maintenant, je vais vous présenter ledit comité de pilotage car une élection a été organisée en octobre dernier et de nouveaux membres ont été élus pour 3 ans.

Il est ainsi composé :

- Responsable : Patrick DESPRES
- Responsable adjoint : Jean-Marc BUCHET
- Secrétaire : Simone DESPRES
- Membres : Gilberte CHESNE, Roger DEVAUX, Jean-Jacques JACQUELIN, Marc JOUAN, Annick LAGRANGE, Jacques POULIN, Nicole SEGARD et Françoise SUREAU
- Membre suppléant : Christian LABROUSSE

Concernant la vie de notre club :

- Avec quelques nouveaux adhérents depuis la reprise en septembre, nous avons une belle fréquentation aux marches du lundi matin (35 personnes en moyenne),
- À l'inverse, nous déplorons une totale désaffection pour les sorties du dimanche matin (l'annulation des randonnées, la crise sanitaire et le mauvais temps y contribuent),
- À ce jour, nous espérons encore pouvoir maintenir notre randonnée annuelle prévue le 10 avril prochain bien sûr en y apportant les changements engendrés par la situation sanitaire. 6 circuits seront proposés : 5-10-12-17-19 et 22 km. Il n'y aura pas de repas après la marche.

Concernant le balisage des chemins :

- Avec mes 3 coéquipières : Martine BESSE, Sylvie PINAULT et Françoise SUREAU, nous balisons 181,43 km de chemins, soit :
 - **Une portion du GR 31 de 45,69 km** (de Ménétréol à Lamotte-Beuvron) par des rectangles blancs et rouges,
 - **Deux portions du GRP de Sologne** (la partie entre Chaon et Sennely et la partie des Alicourts) **pour un total de 11,14 km** par des rectangles jaunes et rouges,
 - **Une partie des PR de la Communauté de Communes Sologne des Rivières, soit 124,60 km** par des triangles, des rectangles et des ronds jaunes. Ces PR sont répartis sur les communes de Pierrefitte, de Souesmes, de Salbris, de Theillay et d'Orçay.
Sur Pierrefitte, sont concernés :
 - Les 2 circuits inscrits au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) : **le circuit des Césars de 17,5 km** par des rectangles jaunes et **le circuit de la Clancheuse de 11 km** par des triangles jaunes,
 - **Le circuit de Bois-Rabot**, inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), **de 16,5 km** par des ronds jaunes.
- À la demande du Conseil Départemental et pour des raisons de sécurité, les circuits de la Clancheuse et de Bois-Rabot ne démarreront plus de Montifault mais de la Voie Communale n° 11 (intersection avec le CR 16).

Patrick Després
06 38 32 42 52

MUSIC'ARTS

Première victime du manque de bénévoles et du COVID : Music'Arts

Historique : une longue période d'associations culturelles prend fin en 2022.

Quelques souvenirs : rappelez-vous, il y avait d'abord « Concerts sur Sauldre » avec des évènements de très grande qualité, toujours à l'église. Parfois, Sally Dessange subventionnait certains concerts.



2008-2012

Présidente : Alice Pôle

Secrétaire : Pirkko Turunen



L'excellent pianiste Frédéric Vaysse-Knitter



L'irlandais Jacob Shaw, qui jouait sur un violoncelle du 17^{ème} siècle qu'une banque lui prête



Allegros – Le quatuor finlandais dont à gauche à l'époque la « premier violon » de l'orchestre de Turku (2^{ème} ville finlandaise)

Commentaire entendu dans le public :

« Un si petit village et des concerts de si grande qualité, comment est-ce possible ? »

... mais un public souvent clairsemé et une poignée de pierrefittois...



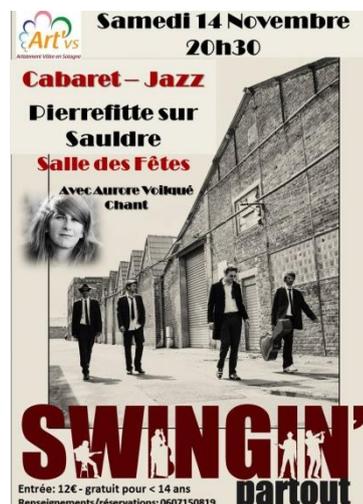
Artistement Vôtre en Sologne

2012-2016

(Association Pierrefitte-Souesmes)

Présidente : Pirkko Turunen

Vice-Présidente : Claudine Pénagé-Derouet (Souesmes)



Plusieurs balades des Arts ont eu lieu ainsi que des concerts, tous déficitaires, malgré les subventions du Département.

Pour des raisons d'organisation et de lourdeur du nombre d'évènements annuels (3 à Pierrefitte et donc 3 à Souesmes) l'Association est devenue entièrement Souesmoise.



Gospel en 2016



Soirée Barbara avec Brigitte Lecoq



*Dernier évènement → « La P'tite boutique »
Karine Chaminade et Fred Pezet*

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Music'Arts du 26 janvier 2022, l'Association a été dissoute.

Manque de bénévoles depuis longtemps déjà, peu d'intérêt de la part des pierrefittois, accentué par le COVID qui a tout chamboulé.

Les 718 € restant sur le compte seront distribués aux pupilles des sapeurs-pompiers du Loir-et-Cher.

Je remercie tout particulièrement Ghislaine Barreau, vice-présidente, pour son implication.

Nous avons fait fonctionner à deux avec persévérance ces différentes associations citées.

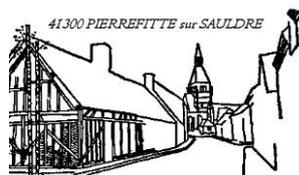
Une pensée spéciale pour Catherine Roux qui nous a beaucoup manquée.

Remerciements également aux fidèles aides qu'ont été Michel Amiot, Roger et Joëlle Vanbaelinghem et Martine Siméon lors des évènements.

Pour finir, remerciements également au Département qui, avec le dispositif Festillésime, nous a toujours soutenus, ainsi qu'à la Mairie de Pierrefitte et aux employés de la commune.

Une page culturelle se tourne ainsi. À d'autres de reprendre le flambeau.

Pirkko Turunen



Toute l'équipe A.Tou.Loisirs vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, surtout une bonne santé.

En espérant que la situation sanitaire s'améliore, nous avons inscrit au calendrier des fêtes nos animations pour 2022.

Le 18 Décembre, le Père Noël nous a rendu visite. Sur la place de l'église, il a distribué des brioches aux enfants venus le voir et nous avons fait une petite balade à pied car malheureusement les attelages n'avaient pas pu venir.

Les parents d'élèves nous ont sollicités pour faire **Carnaval**. Il est prévu le **samedi 5 mars à 17h**. Il reste quelques incertitudes pour utiliser la salle des fêtes, le préau de l'asile étant peu propice en cette saison. La fanfare de Blancafort accepterait de venir si les musiciens peuvent répéter quelques temps avant.

Nous tiendrons une Assemblée Générale dès que les conditions le permettront.



Jean-Jacques Jacquelin

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'amicale a terminé l'année 2021 par son traditionnel dîner dansant de la Sainte Barbe. Une soirée très réussie, où tous les convives sont venus partager ce moment chaleureux avec nous, sapeurs-pompiers.

2022, une nouvelle année qui, je l'espère, vous sera belle et heureuse.

Cette crise sanitaire ne nous permet pas de nous épanouir pleinement dans nos vies et il faut encore s'adapter à certains protocoles. C'est pourquoi vous avez pu constater la vente des calendriers les week-ends de décembre dernier sur la place de l'Eglise. Un grand merci à toutes les personnes d'être venues chercher notre calendrier 2022.

Au jour où je vous écris, il nous est, malheureusement, impossible d'organiser notre prochaine soirée dansante, initialement prévue le samedi 19 mars. Elle sera donc annulée.



Yann Guérin

MOTO ÉVASION 2000



MOTO ÉVASION 2000 vous souhaite une très belle année 2022.

Malgré une année avec beaucoup de restrictions, nous avons pu maintenir 8 sorties d'une journée sur l'année 2021 : l'Auxerrois, château de Talcy, musée d'Autrefois à Provins, musée de la musique et maison des poupées à Dollon, bateaux à Chenonceaux et train vapeur d'Ecueillé, château de la Verrerie à Oizon, aquarium de Touraine et Clos Lucé et enfin musée de la photographie à Graçay.



Nous espérons, que cette année encore, nous pourrions parcourir nos belles régions et avoir la possibilité d'organiser quelques sorties de 2 ou 4 jours. Je rappelle que toutes ces balades sont ouvertes à toutes et à tous car nous avons toujours une ou deux voitures « suiveuses ».

Et enfin comme nous sommes d'éternels optimistes, 2 dates déjà programmées pour vous rencontrer :

* **02 et 03 Avril** avec une exposition motos anciennes, scooters, cycles anciens.... Salle des Fêtes de Pierrefitte.

* **Samedi 18 Juin** pour notre paella sous le préau de l'asile.

Martine Jobez
06 78 48 20 49

LE CLUB DU RENOUVEAU

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.

Cette nouvelle année nous permettra-t-elle de reprendre nos activités sans trop de contraintes ? Nous l'espérons toujours !

En attendant, restons sur nos gardes.

Bien cordialement.



Aline Jacquelin

Animaux domestiques et sauvages de la commune



Les chanteurs du jardin...

Ils égaient la journée au rythme de leurs chants et apportent de la vie à nos jardins. Quelques graines sur un rebord de fenêtre ou dans une petite mangeoire patiemment réalisée et vous pourrez assister à un défilé d'oiseaux de couleurs et d'espèces différentes. On y reconnaîtra les passereaux parmi lesquels le rouge-gorge, la mésange charbonnière ou la mésange bleue, le merle noir, le chardonneret élégant, le pinson des arbres et le moineau domestique rapidement chassés par de plus grands volatiles : le corbeau freux, la pie bavarde, le geai des chênes, la tourterelle turque ou le pigeon ramier parmi les plus faciles à observer. On pourra voir quelquefois un pic vert, un pic épeiche ou une bergeronnette grise.

Ce spectacle est offert par la nature sans nécessité de masque ni de pass à tous ceux qui s'y intéressent. En effet, les arbres et les haies de nos jardins sont les berceaux de ces virtuoses sous réserve d'éviter quelques gestes dévastateurs et, en particulier, en rangeant les taille-haies durant la belle saison pour laisser les oiseaux nidifier entre Mars et Août. Et après l'observation des oiseaux en hiver, vous pourrez surveiller les nids et l'évolution de leurs petits pensionnaires au printemps en prenant garde de ne pas effrayer leurs parents.

Prédateurs naturels des insectes, ils vous garantissent également des soirées d'été moins piquantes et vous évitent également les indigestions liées à la consommation excessive de fruits rouges en ajustant la production.

On peut aussi parler des tables et chaises de jardin qui semblent leur cible préférée pour déposer des excréments mais aucun inconvénient ne pourra altérer le plaisir de cette douce musique qui vous fait sortir de vos songes au matin en rappelant à ceux qui veulent l'entendre que la vie est belle.

Amélie Lavina

VIE PRATIQUE

L'hiver est là !



Il existe un itinéraire de délestage lorsque la Route Départementale 2020 se trouve bloquée pour quelque raison que ce soit. Cet itinéraire suit les routes suivantes : Salbris – Souesmes – Pierrefitte – Lamotte-Beuvron. C'est donc cet axe routier qui est déneigé/salé en premier afin d'être opérationnel le plus rapidement possible. Ce travail est réalisé par le Département. Il dégage dans ce cas-là aussi les rues en continuité dans le bourg.

Le personnel technique de la commune déneige et/ou sale l'ensemble des rues dans le bourg en commençant par la place de l'Église.

Petit rappel : il est de la responsabilité des habitants de faire ce travail sur le trottoir devant chez eux au même titre que de désherber en été.

Avant de prendre la route, vous pouvez consulter le site www.departement41.fr

« La Santé des aidants, parlons-en ! »

Nous vous avons informés dans le précédent numéro du Pierrefittois sur la tenue de nombreuses séances pour les « aidants ».

Elles étaient dirigées vers ceux qui aident un parent handicapé ou malade. Cela pouvait aussi concerner ceux qui aident un tiers.

Parfois cela devient très lourd pour les aidants et l'objectif de ces séances étaient de leur permettre de souffler un peu.

Les cinq ateliers très réussis, animés par des professionnels, ont eu lieu en décembre et janvier : musicothérapie, yoga du rire, art thérapie, sophrologie, médiation animale.

Nous avons été aidés par la Mutualité Française pour ces activités. Malheureusement, encore une fois, le nombre de participants était très réduit. Selon le sujet, 3 à 7 personnes ont participé. Et seulement deux de Pierrefitte.



La dernière séance concernait la médiation animale ou comment la présence d'un animal permet de souffler et se détendre.

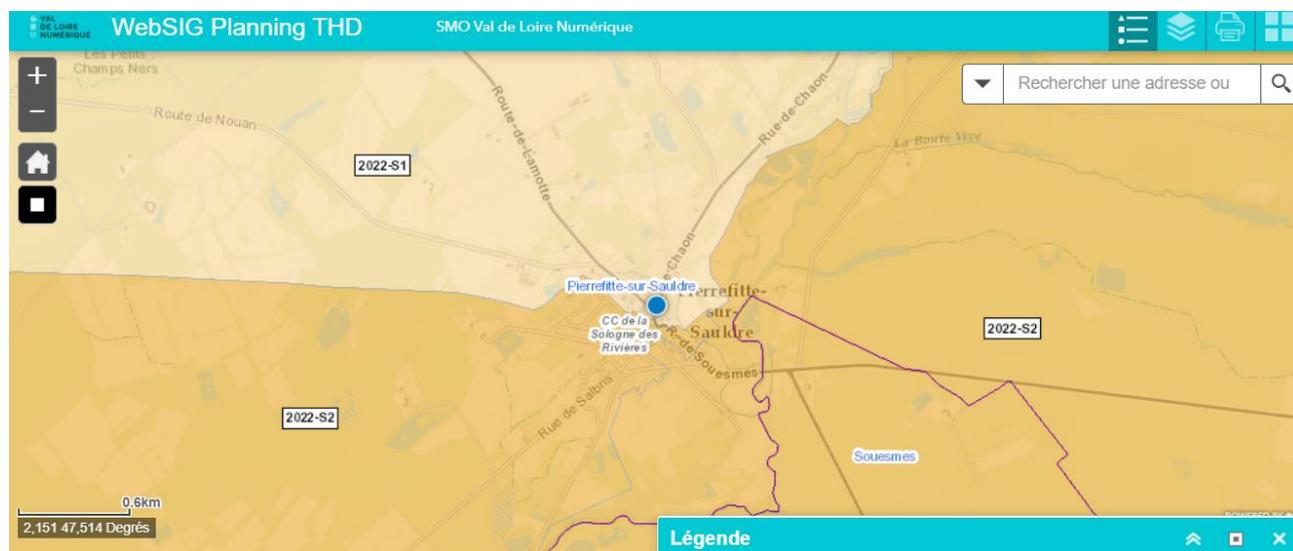
Deux autres séances ont eu lieu concernant la préparation du dossier de retraite et comment se maintenir actif lorsque le travail ne nous accapare plus.

Pirkko Turunen

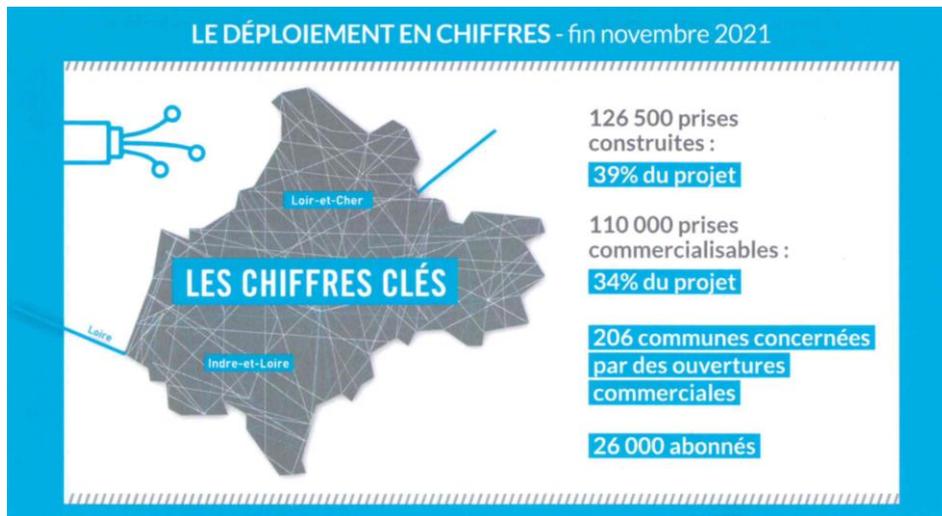
La fibre - ça avance !

Couleur beige : semestre 1-2022 (avant l'été)

Couleur orangée : semestre 2-2022 (fin d'année)



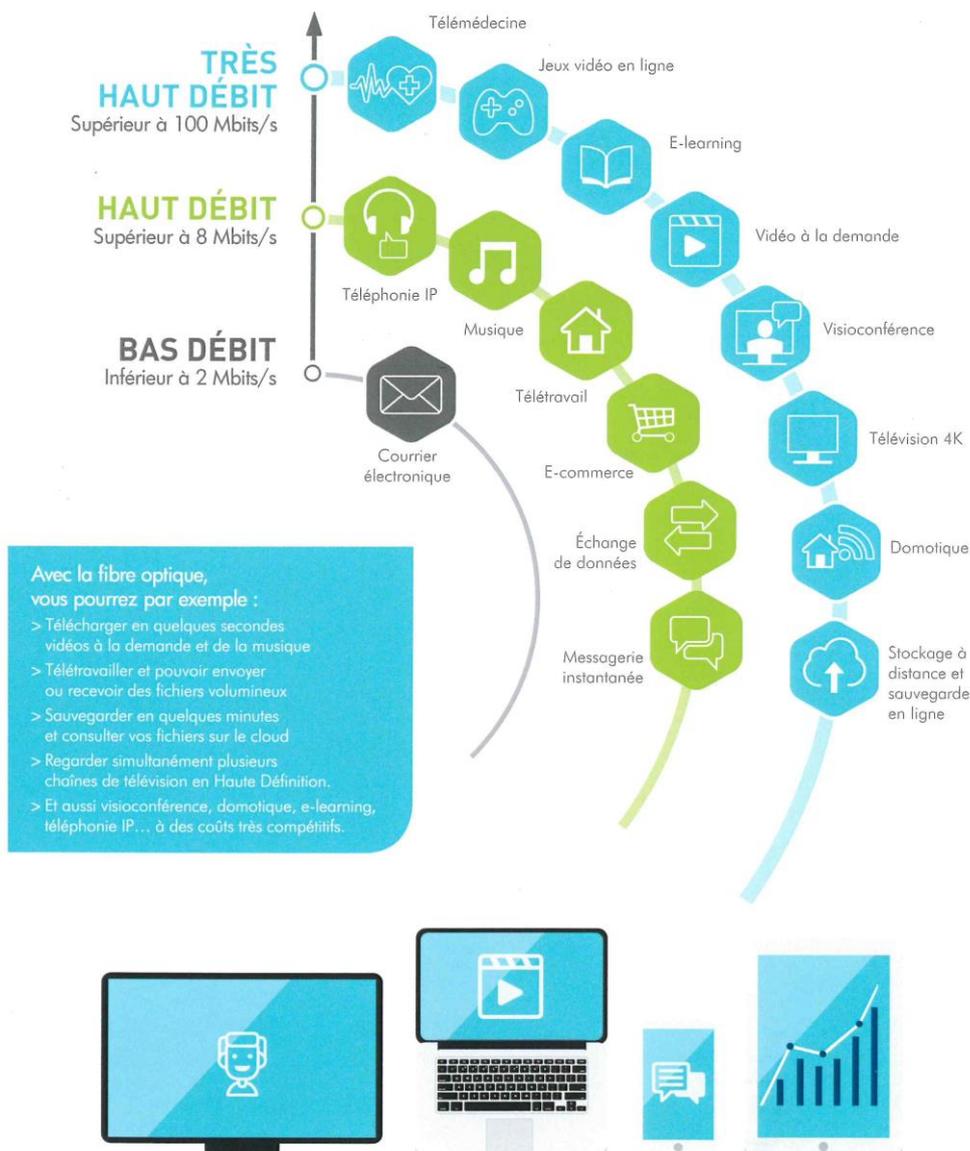
Nous terminons actuellement la mise à jour de toutes les adresses.



Une réunion publique au sujet de la fibre aura lieu en avril ou mai.

Informations plus détaillées dans quelques semaines, par affichage, PanneauPocket, site Internet, presse....

LES BÉNÉFICES DE LA FIBRE





URBANISME

Saisie en ligne des dossiers

Dans le cadre de la loi de simplification des démarches, la Communauté de Communes Sologne des Rivières propose un téléservice pour recevoir et instruire de façon dématérialisée les demandes d'urbanisme pour l'ensemble des communes membres du service commun d'instruction des autorisations du droit des sols.

A compter du 1^{er} janvier 2022, ce nouveau service en ligne vous permettra de déposer vos demandes d'urbanisme (déclaration d'intention d'aliéner, permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable...), de suivre vos demandes et d'échanger avec l'administration.

Vous pourrez vous connecter au guichet numérique mutualisé directement avec votre compte France Connect. Simple et gratuit, la transmission en ligne des dossiers évite les frais de photocopies et les frais postaux, et permet un gain de temps sur les délais d'instruction.

Toutefois, le guichet numérique n'est pas obligatoire puisque le dépôt des dossiers au format papier sera toujours possibles auprès du service urbanisme de votre mairie.

Comment déposer un dossier numérique sur le guichet numérique mutualisé ?

- 1) Que vous soyez particulier ou professionnel, il vous suffira de vous connecter via le lien suivant <https://ccsolognedesrivieres.urba.netagis.fr/NetADS/sve/CCSR41> accessible depuis le site internet de la Communauté de Communes et de chaque commune membre du service commun ADS.
- 2) Il vous sera demandé de vous identifier soit via votre compte France Connect, soit en créant un identifiant pour le suivi de vos demandes d'urbanisme.
- 3) Vous pourrez ensuite choisir le type de dossier que vous souhaitez créer : **Attention à bien sélectionner votre commune !**
Vous saisirez ensuite le formulaire cerfa puis joindre impérativement les pièces nécessaires suivant le projet envisagé (plan de situation, plan de masse, ...).
Les pièces devront être jointes sous format pdf.
- 4) Dès l'enregistrement de votre dossier sur le guichet numérique, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).
- 5) La commune sera ensuite informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera un Accusé de Réception Electronique (ARE) comportant le n° de votre demande.
- 6) La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le service urbanisme de votre commune qui vous guidera dans votre démarche en ligne.

Commission Associations-Jeunesse et Sports

Courir à Pierrefitte



Malgré l'annulation l'année dernière de la journée sportive prévue par la commission, et même si ce début de nouvelle année reste encore incertain, faisons preuve d'optimisme pour les prochaines semaines avec le retour des beaux jours pour s'adonner au sport !

Pour cela, la commission envisage de rassembler tous les Pierrefittois et pourquoi pas au-delà, hommes, femmes, enfants (petits et grands), débutants ou confirmés et surtout intéressés par la course à pied lors d'une matinée dédiée à ce sport.

La date, non fixée à ce jour, probablement en mars, sera communiquée dans les prochaines semaines en fonction de la situation sanitaire.

En attendant, toutes les personnes qui seraient d'ores-et-déjà intéressées par cette activité peuvent se faire connaître auprès de Yoann FAUCARD par SMS au 06.78.04.10.48.

Tous à vos baskets et rendez-vous dans quelques semaines pour fouler nos beaux chemins de randonnées !

*Yoann Faucard,
pour la commission AJS*

Commission Développement Durable et Transition Écologique

L'année 2021 s'est terminée avec un bilan globalement positif intégrant plusieurs projets portés par la commission malgré les contraintes sanitaires.

Sur le thème des « DÉCHETS » que nous avons choisi de développer sur l'année, nous avons fait aboutir 3 actions soufflées par les participants de l'appel à idées :

- Collecte des déchets sur le bord des routes,
- Mise en contact pour la vente de poules pondeuses,
- Création de collectes pour les piles, cartouches d'encre et bouchons à l'Agence Postale.

En complément et en association avec les bénévoles de la bibliothèque, nous avons proposé une exposition regroupant le thème du développement durable et celui des énergies. Le succès n'a pas été au rendez-vous avec un contexte peu propice mais nous espérons de meilleurs retours sur de prochains événements que nous rendrons plus dynamiques.

Pour cette nouvelle année, nous conservons les idées qui n'ont pas pu aboutir et renouvellerons certaines actions déjà réalisées.

Nous continuons également à explorer les divers thèmes du développement durable et nous pencherons sur la question de l'« ÉNERGIE » pour laquelle je vous partage un excellent conseil : l'énergie qui coûte la moins chère est celle qu'on ne consomme pas.

La commission développement durable et transition écologique

Commission Commerce-Artisanat-Agriculture



2021 a vu naître un petit marché pour offrir aux Pierrefittois une gamme de produits qui vient compléter l'offre des commerçants.

Aurélie, le samedi matin deux fois par mois, propose sa production ainsi que celle de partenaires locaux. Elle a le souci constant d'enrichir son stand de nouveaux et

divers produits pour satisfaire et parfois étonner sa clientèle.

La fleuriste de Nouan lui confie ses fleurs régulièrement et lorsque son organisation lui permet, la boulangerie de Pierrefitte tient un stand à ses côtés.

Depuis l'été, chaque vendredi après-midi, un boucher est venu s'installer, bientôt rejoint par un marchand de fruits et légumes. Depuis peu un poissonnier stationne le mardi une semaine sur deux.



La Sologn'hotte, camion d'épicerie locale, tient marché le mercredi en début d'après-midi une semaine sur deux.

La venue de ces exposants contribue à animer le village et à apporter aux gens un service de proximité. Nous nous employons à le maintenir et à le développer dans la mesure du possible.



Jean-Paul Desmons-Alencourt



Calendrier des commerçants ambulants

La ferme d'Aurélie	1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi du mois	9h – 12h
Marion les fleurs	1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi du mois	9h – 12h
Boucher	Tous les vendredis soirs	16h – 19h
Fruits et légumes	Tous les vendredis soirs	14h30 – 19h
Poissonnier	1 mardi sur 2 (semaine paire)	16h – 17h
Sologn'hotte	1 mercredi sur 2 (semaine paire)	13h30- 15h30

Conseil Municipal du 08 novembre et 06 décembre 2021

(compte-rendu complet visible également à la Mairie et sur le site www.pierrefitte-sur-sauldre.fr)

Séance du 08 novembre 2021

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de fixer le taux de la **taxe d'aménagement communale** à 3,5 % sur l'ensemble du territoire communal,
- d'exonérer en application de l'article L331-9 du code de l'urbanisme (mis à jour par la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017) :
 - les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m²,
 - les abris de jardin, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

Le taux et les exonérations sont reconductibles d'année en année (sauf renonciation expresse). Ils pourront être modifiés tous les ans par une nouvelle délibération prise au plus tard le 30 novembre pour une application au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Madame le Maire informe qu'il convient d'effectuer le **virement de crédits suivant sur le budget Eau et Assainissement** :

- D 701249 – Reversement de la redevance pollution + 43 €
- D 61523 – Entretien, réparation sur les réseaux - 43 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les opérations budgétaires ci-dessus.

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il convient **d'équiper le trop-plein, en amont de la station d'épuration, d'un débitmètre** afin de mesurer les éventuels déversements directs vers le milieu récepteur.

Le coût est de 10 611,02 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne une subvention pour l'aider dans cette opération.

L'appareil actuel pour permettre la relève des compteurs d'eau est hors service et irréparable. Le choix de la commission **Eau et Assainissement** s'est porté sur une licence logicielle installée dans un téléphone portable.

Le coût est de 720 € HT. Une extension de garantie sera prise à compter de la deuxième année avec un coût de 120 € HT (hotline, télémaintenance, révision annuelle, prêt de matériel et mises à jour du logiciel).

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le devis et toutes pièces s'y rapportant.

La commune de PIERREFITTE-SUR-SAULDRE souhaite adhérer à la **mise en place de l'envoi dématérialisé** de tous les actes transmissibles au représentant de l'État via l'application ACTES.

GIP RECIA sera l'opérateur de transmission. Le coût annuel est de 370 €.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec Monsieur le Préfet pour la transmission électronique de l'ensemble des actes de la collectivité ainsi que toutes les pièces et le devis avec GIP RECIA.

Il est demandé d'évaluer le nombre d'actes concernés sur une année.

Le Conseil Municipal accepte le **renouvellement du contrat de maintenance et d'hébergement du progiciel de la bibliothèque** avec la société C3rb. Le montant annuel est de 218,32 € H.T.

Le procès-verbal de mise à disposition par la commune des **biens affectés à l'exercice de la compétence du service jeunesse par l'EPCI** sera revu lors de la prochaine séance du Conseil Municipal après avoir été étudié en commission intercommunalité.

Journée (de 8h à 8h) :

Caution :	323,00 €
Location : Pierrefittois :	165,00 €
Habitant du territoire de la CCSR :	300,00 €
Autres :	415,00 €

Deux journées consécutives :

Caution :	323,00 €
Location : Pierrefittois :	247,00 €
Habitant du territoire de la CCSR :	400,00 €
Autres :	580,00 €.

- le tarif de location de la **salle d'exposition** (Renouveau) comme suit à compter du 1^{er} janvier 2022 :

(1 occupation gratuite dans le cadre des activités de l'association)

Caution : 100 €

	Associations	Particuliers
Journée :	20 €	40 €
Week-end :	32 €	60 €
Semaine :	78 €	120 €
Journée supplémentaire :	12 €	20 €

- les tarifs pour la **location du préau** comme suit à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Associations Pierrefittoises : gratuit dans le cadre des activités de l'association

Vin d'honneur (de 14 H à 19 H) :

Pierrefittois :	42,00 €
Habitant du territoire de la CCSR :	100,00 €
Autres :	165,00 €

Journée (de 8h à 8h) :

Caution :	162,00 €
Location : Pierrefittois :	82,00 €
Habitant du territoire de la CCSR :	180,00 €
Autres :	260,00 €

Deux journées consécutives :

Caution : 162,00 €	
Location : Pierrefittois :	125,00 €
Habitant du territoire de la CCSR :	300,00 €
Autres :	400,00 €

- Le tarif à 60 € la **location de la remorque** pour une journée à compter du 1^{er} janvier 2022.
- Les différents tarifs concernant les **services eau et assainissement** à compter du 1^{er} janvier 2022 comme suit :

Droit de raccordement au réseau eau ou au réseau assainissement :	800,00 €
Suppression de compteur :	250,00 €
Ouverture/fermeture compteur (en cas d'hivernage de compteur, départ et arrivée de locataire...) :	30,00 €
Intervention pour fuite après compteur :	30,00 €
Dépose et repose de compteur :	50,00 €
Intervention pour détérioration de compteur (gel, non entretien, ...) :	50,00 €
+ facturation du nouveau compteur aux conditions financières en vigueur.	
Pose de compteur :	50,00 €



• le tarif des **photocopies et du fax** à compter du 1er janvier 2022 comme suit :

- Photocopie A4 noir et blanc :	0,40 €
- Photocopie A3 noir et blanc :	0,60 €
- Photocopie A4 couleur :	0,60 €
- Photocopie A3 couleur :	0,80 €
- Fax :	2,00 €.

• les tarifs de facturation de l'eau et l'assainissement 2022 comme suit :

EAU

Location compteur :

Ø 15, 20, 25 mm :	25,00 €/an
Ø 30 mm :	31,00 €/an
Ø 40 mm :	45,00 €/an
Ø > 40 mm :	64,00 €/an

Prix du M3 :

Branchements type domestiques :	2,05 €
Branchements type agricoles :	1,40 €
Branchements type touristiques :	0,95 €
(si consommation > 1 000 m3/an)	
Branchements type industriels :	1,40 €

ASSAINISSEMENT

Abonnement : 16,00 €/an

Prix du M3 : 1,25 €

S'ajoutent à ces coûts les taxes fixées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent le **règlement du service Eau et Assainissement** présenté.

Il sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2022 et annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal admet en créance éteinte la somme de 282,32 € sur le **budget eau et assainissement**.

PROCÈS-VERBAL DE MISE À DISPOSITION PAR LA COMMUNE DES BIENS AFFECTÉS A L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE DU SERVICE JEUNESSE PAR L'EPCI

Aux termes de l'article L.1321-2 du code général des collectivités territoriales, la remise des biens a lieu à titre gratuit.

La Communauté de Communes assume l'ensemble des obligations du propriétaire. Elle possède tous les pouvoirs de gestion. Elle assure le renouvellement des biens mobiliers. Elle peut autoriser l'occupation des biens remis. Elle en perçoit les fruits et produits. Elle agit en justice au lieu et place du propriétaire et peut procéder à tous travaux de reconstruction propres à assurer le maintien de l'affectation des biens.

La Communauté de Communes est substituée de plein droit à la commune propriétaire dans ses droits et obligations découlant des contrats relatifs aux biens. Ces contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire des parties. La substitution de personnes morales aux éventuels contrats conclus par la commune n'entraîne aucun droit à résiliation ou à indemnisation pour le cocontractant. C'est la commune qui informe ce dernier de la substitution.

En cas de désaffectation des biens, c'est-à-dire dans le cas où ceux-ci ne seront plus utiles à l'exercice de la compétence par la Communauté de Communes, la commune propriétaire recouvrera l'ensemble de ses droits et obligations. Un état des lieux contradictoire des biens sera réalisé lors de la restitution. Cette mise à disposition doit être constatée par un procès-verbal établi contradictoirement, précisant consistance, situation juridique, état des biens et évaluation de l'éventuelle remise en état.

DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOLOGNE DES RIVIÈRES

Les objectifs pour 2022 ont été actés comme suit :



- La régularisation administrative, particulièrement sur le plan financier et patrimoniale,
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Le développement économique pour le territoire,
- L'organisation des accueils périscolaires et de centres de loisirs,
- Tout ceci sans pression fiscale supplémentaire.

Deux groupes de travail vont proposer des idées et solutions :

1. Enfance-Jeunesse → crèche et multi-accueil.
2. Développement économique :
 - a. → Révision du règlement pour l'aide économique aux entreprises,
 - b. → Technoparc, pépinières d'entreprises,
 - c. → Le tourisme demandera une attention particulière car il participe fortement au développement économique.

Quand le SCOT (Schéma de COhérence Territorial) sera voté, un débat aura lieu sur les zonages du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Ce sera le travail de la Communauté de Communes cette année afin de mettre en place le PLUi début 2023.

La CCSR souhaite développer de plus en plus un travail en commun avec les élus de toutes les communes, en équipe, en développant la solidarité territoriale.

Solidarité territoriale : Ça marche ! Exemple : le centre de vaccination.

La piscine ouvrira au public le mercredi 02 Mars !



Pirkko Turunen

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Arthur SALMON
Olga RAMON

25 novembre 2021
29 novembre 2021



Félicitations à

Cindy COURRIOUX et Simon DARGENTON

09 octobre 2021



Ils nous ont quittés

Hipolito GASPAS GARCIA	12 octobre 2021	63 ans
Roger MORVAN	21 octobre 2021	83 ans
Josianne BONSIGNE née JULLIEN	23 novembre 2021	84 ans
Brigitte FACHAUX	10 décembre 2021	44 ans
Franck HURBAIN	04 janvier 2022	55 ans
Lionel ROBIN	05 janvier 2022	77 ans
Lucette SCHRAMM née LE BCEUF	14 janvier 2022	90 ans

CALENDRIER DES FÊTES 2022

(prévisionnel – sous réserve des conditions sanitaires)

MARS	Samedi 05	Carnaval	Salle des Fêtes
	Samedi 12	Spectacle Véronique Blot	Salle des Fêtes
AVRIL	Samedi 02 et dimanche 03	Exposition motos	Salle des Fêtes
	Dimanche 10	Promenade de printemps A.Tou.Loisirs Marcheurs	Asile
	Dimanche 10	Élections Présidentielles	Salle des Fêtes
	Dimanche 24	Élections Présidentielles	Salle des Fêtes
	Vendredi 29	Musicalies en Sologne	Salle des Fêtes + Asile
	Samedi 30		
MAI	Dimanche 1 ^{er}		
	Dimanche 08	Commémoration du 08 mai 1945	Salle des Fêtes
	Dimanche 15	Randonnée de la Gymnastique Volontaire	Salle des Fêtes + Renouveau
	Samedi 21	Printemps créatif des Bricolotes	Salle des Fêtes
JUIN	Dimanche 12	Élections législatives	Salle des Fêtes
	Samedi 18	Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940	Renouveau
	Samedi 18	Repas paella Moto Évasion	Asile
	Dimanche 19	Élections législatives	Salle des Fêtes
	Samedi 25	Repas champêtre	

Pour être tenu au courant régulièrement des actualités et événements à Pierrefitte, téléchargez PanneauPocket et inscrivez-vous sur La Pierrefittoise en page d'accueil du site de la Mairie
www.pierrefitte-sur-sauldre.fr

Directeur de la publication : Bernadette Courrioux, Maire ; Rédaction : Commission Communication
Mise en page : Sabrina Chapart ; Imprimé à la Mairie



DANS L'OEIL DE PIERREFITTE



V.M

